

N°3240

Rabat, le 08/07/2019

APPEL À CANDIDATURES EXTERNES

Cinq (05) Ingénieurs des connaissances et des données (Échelle 11)

Poste basé à Rabat ou dans les pôles régionaux de la MAP

Conformément à sa stratégie de développement des métiers de l'audiovisuel ainsi que les activités à haute valeur ajoutée, l'Agence Maghreb Arabe Presse (MAP), Etablissement Public à caractère stratégique, basé à Rabat, organise, le 11/08/2019 à son siège, sis Rabat, 122 Avenue ALLAL BEN ABDELLAH, un concours pour le recrutement de cinq (05) ingénieurs des connaissances et des données.

Les candidats désirant postuler à ces postes doivent renseigner le formulaire de candidature sur le lien <http://candidature.map.ma>, en précisant la référence de l'appel à candidature et charger les pièces demandées. Le délai d'acceptation des candidatures expire le 24/07/2019.

FICHE DU POSTE

Mission :

Assurer la recherche, le traitement, l'exploitation et la mise à la disposition des utilisateurs des documents textes ou multimédia.

Principales activités :

- Recueillir et analyser les demandes d'informations.
- Analyser la pertinence des documents et des supports, sélectionner et structurer les informations à transmettre au demandeur, sous la forme adaptée.
- Constituer des dossiers thématiques...
- Effectuer des recherches documentaires.
- Vérifier et croiser, trier et synthétiser les sources.
- Constituer et mettre à jour un thésaurus et/ou un plan de classement et classer les documents.
- Définir des critères de sélection, de conservation, d'élimination des contenus.
- Numériser et indexer les contenus d'information.
- Procéder à la sémantisation des contenus.
- Sélectionner et organiser les contenus à archiver et/ou à diffuser.
- Vérifier la qualité technique des visuels reçus (cadrage, netteté, taille, poids...).

Compétences requises

- Bonne culture générale
- Aisance rédactionnelle en langue française, anglaise et arabe.
- Parfaite élocution dans ces trois langues.
- Maîtrise des techniques et des normes d'archivage.
- Maîtrise des outils bureautiques.
- Familiarisation avec les solutions informatiques de gestion documentaire.
- Aisance relationnelle.

CONDITIONS REQUISES POUR POSTULER :

- Être de nationalité Marocaine.
- Avoir moins de 40 ans à la date de l'organisation du concours.
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation à une peine afflictive ou infamante.
- Jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité.
- Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'École des Sciences de l'Information.
- Être d'un niveau **Advanced** en Anglais.

DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Demande de candidature
- Curriculum vitae détaillant les éléments suivants :
 - État civil du candidat.
 - Cours de formation depuis le baccalauréat.
 - Diplômes et certificats obtenus.
 - Parcours professionnel le cas échéant.
 - Domaines de compétence du candidat.
- Copie des diplômes depuis le baccalauréat.
- En cas de non disponibilité immédiate du diplôme de l'ESI, l'attestation de réussite et le relevé des notes seront acceptés pour passer le concours.
- Certificat délivré par un établissement de formation certifiant le niveau **Advanced** en anglais.

DÉROULEMENT DU CONCOURS

Épreuve	Durée	Coefficient
Une dissertation sur un sujet d'ordre général	02h00	2
Un questionnaire sur les connaissances techniques	01h30	3
Une épreuve de traduction	01h30	2
Un entretien oral	20 min	4

IMPORTANT :

- L'appel à candidature, les listes des candidats convoqués ainsi que le résultat du concours sont publiés sur le site de la MAP : <http://www.map.ma> et sur le site de l'emploi public www.emploi-public.ma.
- Aucune suite ne sera donnée aux dossiers incomplets, non conformes ou parvenus hors délai.

- Les candidats retenus à la fin du processus de recrutement doivent fournir **les originaux de leurs diplômes**. Les attestations de réussite ne seront pas suffisantes pour valider le dossier.
- L'affectation des candidats s'effectuera sur la base des conclusions de la commission de recrutement.
- La candidature à ce concours est une **acceptation explicite et sans réserve du candidat de la règle de mobilité** au recrutement ainsi que durant la carrière au sein de l'Agence. La MAP se réserve le droit d'affecter les candidats retenus dans l'ensemble de ses représentations sur tout le territoire national. Tout refus d'affectation est considéré comme abandon de poste.

 Le Directeur Général
Khalil HACHIMI IDRISI